

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU SUD-KIVU

TERRITOIRE D'IDJWI

Union des Peuples Autochtones/Batwa pour le Développement et l'Insertion Socio-économique

« UPADIS/Batwa-DRC »

Arrêté provincial n°153/CAB/GP/SK du 22/07/2022, portant autorisation provisoire de fonctionnement du gouverneur de la Province du Sud-Kivu
N° JUST. 112/DP -SKV/CA/6286/2022 du Ministère de la justice et garde de sceau

Autorisation de fonctionnement provisoire de l'Administrateur du Territoire d'Idjwi, N° 09/TI/2022

Attestation d'enregistrement n°5072/07/IDR/TI/2021 de l'inspection du développement rural d'Idjwi

upadisbatwa@gmail.com

Tél. +243977286373, +243991917817

NOTRE INDIGNATION AU SUJET DE L'EXPLOITATION DU GAZ METHANE DU LAC KIVU

Nous, Peuples Autochtones Pygmées du territoire insulaire d'Idjwi étant surpris d'apprendre que bientôt le gaz méthane du lac Kivu sera exploité, sommes indignés avec tous nos regrets, du fait que notre vie continue à subir des menaces, voir même la discrimination cherchant à mettre notre vie en danger et à la rendre précaire pour toujours. Notre vie qui dépendait jadis de la forêt de Nyamusisi, dépend aujourd'hui des ressources du lac, le petit élevage et de l'agriculture qui seront impactés négativement par cette l'exploitation du gaz.

C'est ainsi que, nous lançons un cri d'alarme tout haut, pour que nos vies soient bien protégées, partant même du respect de la loi N°22/030 du 13 Juillet 2022, portant sur la protection et promotion des Droits des Peuples Autochtones Pygmées, voir particulièrement son article 2, 20 et son exposé des motifs et l'article 39 de ladite loi.

Notre indignation porte sur l'exploitation du gaz méthane dans le lac Kivu où nous sommes la première cible pouvant subir inévitablement les conséquences, voir également toute la population du territoire insulaire d'Idjwi en général. C'est pourquoi nous sollicitons au gouvernement Congolais et à toutes les organisations prenantes pour réaliser ce projet ceux qui suivent :

- De cesser avec un tel projet qui expose particulièrement les pygmées et la population en générale à plusieurs conséquences très néfastes et d'impacts négatifs sur notre vie humaine et environnementale ;
- Si forcément l'Etat congolais va permettre l'exploitation, qu'il puisse nous mettre à la table de discussion où nous allons bénéficier de tous les avantages du projet pour que les pygmées continuent à bien assurer leur survie, parce qu'étant que pygmées insulaires d'Idjwi, à 98% notre vie dépend actuellement de ce lac, qui constitue notre source d'économie via la pêche etc., car la forêt Nyamusisi où nous trouvions à manger via la chasse et la cueillette a été également envahie et a disparue.
- De chercher une organisation avec une expertise non incontournable, acceptable, accréditée et juste pour cette exploitation en raison de limiter les conséquences.

Polluer ce Lac avec l'exploitation du gaz, c'est attaquer notre vie directement et nous enterrer vivant, car nous n'avons actuellement pas d'autres sources pour assurer notre survie.

Espérant à une suite favorable, nous vous prions d'agréer chères toutes parties prenantes, l'expression de nos sentiments les plus civiques tant que sincères.



Pour les Peuples Autochtones pygmées d'Idjwi : UPADIS/Batwa-DRC

SHAMAVU LIVINGSTON Charles

Coordinateur/UPADIS